

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES MASKOUTAINS RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

Fin des séances de conseil à huis clos

La Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains informe ses citoyens que les séances ordinaires du Conseil municipal seront ouvertes au public à partir du 13 juillet 2020. Cependant, jusqu'à nouvel ordre, un maximum de 50 personnes sera autorisé dans la caserne;

Le calendrier déjà établi est conservé et les séances débutent à 19h45. La collaboration de tous les citoyens sur la distanciation sociale du 2 mètres et les règles d'hygiènes en vigueur doivent être respectées.

Nous invitons les citoyens et citoyennes à nous faire parvenir leurs questions ou commentaires au bureau de la Régie au 450-252-5027.

DONNÉ à Saint-Hugues, ce 13 juillet 2020.

Andrée-Anne Beauregard

Secrétaire-trésorière de la Régie